

Chère cliente, cher client,

Nous vous remercions d'avoir choisi cette caméra endoscopique HD USB qui vous permet de voir tout ce qui se cache dans les recoins les plus inaccessibles. Vous pouvez désormais découvrir ce qui a bouché votre tuyauterie, retrouvez des objets perdus sous vos armoires, ou encore sonder d'autres endroits difficiles d'accès. Les images sont transmises directement sur votre ordinateur. Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu

- Caméra endoscopique USB avec pince
- Embout magnétique
- Crochet
- Embout miroir
- Anneau de fixation
- CD de pilotes
- Mode d'emploi



NOTE :

La caméra ne dispose pas de microphone et ne peut donc pas effectuer d'enregistrement audio. Selon la configuration de votre ordinateur, des options audio affichées par le logiciel peuvent éventuellement ne pas être supportées.

Démarrer et stopper le logiciel

Le logiciel de pilotes vous permet d'accéder à l'aperçu des images envoyées par la caméra et de les sauvegarder en tant qu'enregistrement vidéo.

1. Branchez la caméra endoscopique USB à un port USB libre de votre ordinateur.
2. Insérez le CD de pilotes dans le lecteur CD/DVD de votre ordinateur.
3. La fenêtre de dialogue de lecture automatique s'ouvre. Cliquez sur **Ouvrir le dossier pour afficher les fichiers**. Double cliquez sur **AMCAP.exe** pour lancer le programme. Si cette fenêtre ne s'ouvre pas, cliquez sur **Ordinateur** ou **Poste de travail** et cliquez sur l'icône du DVD/CD-ROM. Lancer **AMCAP.exe**.
4. Une fenêtre s'ouvre dans laquelle s'affiche le champ de vision de la caméra.



NOTE :

Vous pouvez déplacer les fichiers en .exe du CD vers le bureau de votre ordinateur afin de ne plus avoir à répéter cette manipulation. L'icône AMCAP s'affiche.

Pour quitter le programme, choisissez **File**→**Exit**.



Attention !

Le programme se ferme sans demander si vous voulez enregistrer une éventuelle vidéo qui ne l'aurait pas encore été.

Définir le lieu de stockage et la taille de l'espace mémoire réservé

Cliquez sur **File**→**Set Capture File...** et entrez un chemin où doivent être enregistrées vos vidéos. Saisissez un nom pour le fichier vidéo, immédiatement suivi de l'extension **.avi**. Cliquez sur **Ouvrir** pour confirmer. Pour définir la taille maximale des fichiers, choisissez **File** → **Allocate File Space...** Saisissez la taille choisie en Mo et confirmez votre saisie en cliquant sur **OK**.



NOTE :

La taille maximale correspond à la taille de l'espace de stockage réservé sur le disque dur et non à la taille du fichier vidéo.

Démarrer et stopper l'enregistrement

Dès que vous avez branché la caméra au PC et lancé le programme, les images prises par la caméra s'affichent à l'écran. Pour sauvegarder les images en tant que fichiers vidéo, commencez un enregistrement.

1. Pour lancer un enregistrement, cliquez sur **Capture**→**Start Capture**, puis cliquez sur OK en réponse à la question de sécurité.
2. Pour arrêter un enregistrement, choisissez **Capture** → **Stop Capture**.

Pendant l'enregistrement, le nombre d'images enregistrées ainsi que le temps en secondes sont indiqués dans la partie inférieure de la fenêtre.

Sauvegarder l'enregistrement

1. Après avoir mis fin à l'enregistrement, vous pouvez le sauvegarder.
2. Choisissez **File** → **Save Captured Video...**

3. Saisissez un nom pour le fichier vidéo, immédiatement suivi de l'extension **.avi**.
4. Le cas échéant, changez de répertoire.
5. Confirmez vos saisies en cliquant sur le bouton **Ouvrir**.



NOTE :

Lorsque vous utilisez l'extension **.avi** après le nom du fichier, les données sont affichées comme fichiers vidéo par le gestionnaire de fichiers.

Une fois un enregistrement sauvegardé, **Capture file saved** s'affiche dans la partie inférieure de la fenêtre.



NOTE :

Si vous souhaitez effectuer un autre enregistrement, répétez le processus décrit ci-dessus. Utilisez toutefois un autre nom de fichier, afin de ne pas écraser l'enregistrement précédent.

Vous pouvez visionner les enregistrements vidéo sauvegardés avec un lecteur média habituel.

Placez les différents embouts sur la caméra

Glissez entièrement la caméra à travers l'anneau de fixation. Prenez l'un des trois supports et placez la pointe du crochet du support dans le trou de la caméra. Maintenez le support à l'aide de votre index pour qu'il ne glisse pas et faites glisser l'anneau de fixation par en bas sur la pointe du crochet. Veillez à faire glisser l'anneau de fixation de sorte que le logement repose sur la pointe du crochet. Faites glisser l'anneau de fixation sur l'embout jusqu'à ce que la pointe du crochet soit entièrement couverte.

Régler la luminosité de la LED

Pour augmenter la luminosité de la LED, tournez la molette sur le connecteur USB dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour diminuer la luminosité de la LED, tournez la molette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



NOTE :

La caméra doit pour cela être connectée à un port USB.

Lancer/allumer l'aperçu

Pour mettre fin à l'aperçu des images prises par la caméra, choisissez **Options**→**Preview**. L'écran affiche alors uniquement une fenêtre blanche.

Pour lancer à nouveau l'aperçu, choisissez **Options** → **Preview**. L'option Preview est alors marquée d'une coche.



NOTE :
L'option MPEG2 du menu Options n'est pas disponible pour la caméra endoscopique.

Définir la résolution vidéo et les réglages de l'image

Vous pouvez régler les différents paramètres dont la luminosité, le contraste, la saturation, etc. Pour cela, choisissez **Options** → **Video Capture Filter**. En déplaçant le curseur, choisissez le réglage de chaque paramètre. Cliquez sur **Standard** pour remplacer tous les paramètres sur les réglages par défaut. Pour confirmer les réglages effectués, cliquez sur **OK**. Pour modifier la résolution des enregistrements vidéo, cliquez sur **Options** → **Vidéos Capture Pin...** La résolution par défaut est de 640 x 480 pixels. Lorsque cette valeur est plus faible, le fichier vidéo est plus petit et occupe moins de mémoire. La plus haute résolution que vous pouvez choisir est de 1280 x 720 pixels.

Définir la fréquence de l'image et la durée de l'enregistrement

La fréquence de l'image est réglée par défaut à 15 images par secondes et n'est pas modifiable dans cette version du produit. Vous avez toutefois la possibilité de limiter la durée d'enregistrement. Choisissez **Capture Set TIME Limit...** Pour activer cette option, placez une coche sur **Use Time Limit** et entrez la durée de votre choix en secondes pour la durée maximale d'enregistrement. Confirmez vos saisies en cliquant sur **OK**.

Nettoyage et entretien de l'appareil

- Débranchez la caméra de votre ordinateur.
- Nettoyez la caméra et le câble avec un chiffon doux et humidifié.
- Si le câble est très sale, nettoyez-le avec de l'eau puis séchez-le bien.
- Pour le nettoyage, n'utilisez ni substances chimiques, ni alcool, ni essence.
- Rangez la caméra dans un endroit propre et sec.

Dépannage

Problème	Solution proposée
La fenêtre d'aperçu affiche une image blanche.	Lancez l'aperçu Options → Preview .

La fenêtre d'aperçu affiche une image noire.	Déconnectez la caméra endoscopique de votre ordinateur et fermez le programme. Connectez la caméra au port USB, puis ouvrez à nouveau le programme.
Vous appelez le programme mais ne voyez rien.	Le message "Sorry, you have no video capture hardware" apparaît. Cela signifie qu'aucune caméra n'est branchée. Fermez le programme. Reconnectez la caméra au port USB, puis ouvrez à nouveau le programme.
L'enregistrement s'arrête automatiquement.	Désactivez le temps limite de votre enregistrement dans Capture → Set Time Limit

Caractéristiques techniques

Longueur du câble	7 m
Longueur de la caméra	48 mm
Diamètre	Ø 10 mm
Classe de protection IP	IP 67
Résolution	jusqu'à 1280 x 720 pixels
Fréquence de l'image	env. 15 images/seconde (ips)
Mise au point	env. 4 à 10 cm
Nombre de LED	6
Format de fichier	AVI

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessures !
- N'ouvrez jamais l'appareil. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit sous peine de perdre toute garantie !

- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais le produit dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- N'introduisez jamais la caméra dans un orifice corporel.
- Ne regardez jamais directement le rayon lumineux de la lampe. Ne pointez pas la lampe directement dans les yeux d'une personne ou d'un animal.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes concernant le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit PX-3713 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2004/108/CE, concernant la compatibilité électromagnétique, et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Kurtasz, A.

Service Qualité
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz
12.02.2013